



## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 22 OCTOBRE 2024

### **20241022\_CA09 - Commande publique – Procédures internes à Limoges habitat – Modification de la composition de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission des Achats – Mise à jour des Règlements intérieurs et du Guide de bonnes pratiques**

Le Conseil d'Administration de LIMOGES HABITAT s'est réuni le mardi 22 octobre 2024 à 16 heures 30 dans les locaux du siège, 224 rue François Perrin à Limoges et en visio-conférence via l'outil Teams.

#### **Ont participé :**

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-président

Mesdames Martine BOUCHER, Sarah GENTIL, Marie HERNANDEZ, Catherine JARRY, Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Samia RIFFAUD, Samantha ROLLAND et Annie SCHWAEDERLE, Administratrices

Messieurs Philippe CHADELAS, Georges DAMIANO, Rachid EL BOUTAYBI, Jean-Yves ESTOUP, Laurent GUERY, Michel NYS, Patrick PIMPAUD, Dominique RENAUDIE, Gérard RUMEAU, Xavier TRACOU, Administrateurs

Monsieur Lionel ECLANCHER, Directeur Départemental des Territoires, représentant le Commissaire du Gouvernement

Monsieur Raphaël ALARCON, Secrétaire du Comité Social et Economique

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

#### **Absents excusés :**

Monsieur Franck LETOUX, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur René ARNAUD, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur BONNET

Monsieur Jean-Marie LAGEDAMONT, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur PIMPAUD

Madame Danielle DUVALET, Administratrice, ayant donné pouvoir à Madame BOUCHER

Monsieur Eric SCHALTEGGER, Administrateur

Monsieur Bernard BEAUBREUIL, représentant Alliance Offices Habitat

#### **Absents :**

Messieurs Jean-François LANDRON et Jacky BOUHIER, Administrateurs

La séance est ouverte à 16 heures 30 sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16

Considérant la soumission de Limoges habitat, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019, aux dispositions du Code de la Commande Publique pour la passation et l'exécution de ses marchés publics,

Vu la directive européenne 2014/24/UE soumettant la commande publique dès le 1<sup>er</sup> euro dépensé à 3 grands principes : la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures,

Considérant les seuils européens applicables pour la passation des marchés en procédure formalisée, qui sont au 1<sup>er</sup> janvier 2024 de 5 538 000 € HT pour les marchés de travaux, et de 221 000 € HT pour les marchés de fournitures et services,

Considérant les procédures adaptées prévues en dessous de ces seuils,

Considérant la mise à jour de l'ensemble des procédures par Limoges habitat au 1<sup>er</sup> janvier 2024, impliquant la mise en place de Commission d'Appel d'Offres (CAO) et de Commission des Achats (CDA),

Considérant la nécessité de mettre à jour la composition de ces commissions, compte-tenu de la proposition de la Directrice générale de faire participer à la CDA des membres de la CAO et de garantir le quorum par la désignation de suppléants,

Vu le rapport présenté,

Le Conseil d'Administration délibère,

- Concernant la Commission d'Appel d'Offres :
  - o Confirme sa composition et ses représentants :
    - Titulaires :
      - La directrice générale de Limoges habitat, Présidente
      - 3 administrateurs désignés par le Conseil d'administration : Messieurs BOUHIER, LAGEDAMONT, PIMPAUD
    - Suppléants :
      - 3 administrateurs désignés par le Conseil d'administration : Messieurs BONNET, NYS, TRACOU
    - Membres avec voix consultative :
      - 1 représentant de la Direction Départementale des Territoires
      - 1 représentant de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des solidarités et de la Protection des Populations
  - o Valide son règlement intérieur modifié,
- Concernant la Commission des Achats :
  - o Valide sa composition et désigne ses représentants :
    - Titulaires :
      - La directrice générale de Limoges habitat, Présidente
      - La responsable des Instances et du Contrôle interne
      - Un administrateur, membre de la CAO : Monsieur PIMPAUD
    - Suppléants :
      - Le directeur des Ressources Humaines
      - 2 administrateurs, membres de la CAO : Messieurs LAGEDAMONT et TRACOU
  - o Valide son règlement intérieur modifié,
- Prend acte :
  - o du tableau de procédures applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2024,

Envoyé en préfecture le 29/10/2024

Reçu en préfecture le 29/10/2024

Publié le 29/10/2024

ID : 087-278708516-20241022-20241022\_CA09-DE



- du Guide de bonnes pratiques, mis à jour au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Formalités de publicité effectuées

le **29 OCT. 2024**

Pour extrait conforme,

Limoges, le **28 OCT. 2024**

LA PRESIDENTE

Catherine MAUGUIEN-SICARD



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Mauguien-Sicard'.

A large handwritten checkmark in black ink.